



Christophe DUFOUR
*Par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique,
Archevêque d'Aix et Arles*

NOMINATIONS

Pour la mission de l'Eglise dans notre diocèse, je nomme :

1. Nouveaux diacres permanents ordonnés ce jour :

Au sein des communautés :

- Joël CLOAREC, auprès des paroisses d'Istres, Saint Mitre les remparts et Fos sur mer,
- Stéphane DELERCE, auprès des paroisses de l'unité pastorale (=UP) de la Vallée des Baux,
- Bruno DUHAIL, auprès des paroisses de l'UP des Trois Pierres,
- Jessy ZAGARI, auprès des paroisses de l'UP de Saint Rémy, ainsi qu'une participation à l'aumônerie des jeunes de l'UP,

Pour chacun, une lettre de mission en précise les modalités.

2. Dans l'équipe diocésaine du diaconat permanent :

Auprès du Père Michel ISOARD, délégué épiscopal, deux délégués adjoints :

- Pour la formation : Anne-Sophie et Philippe VINCENT, qui succèdent Anne et Augustin LEDUY. Cette mission intègre la responsabilité du département dédié de l'Institut Universitaire Saint Luc,
- Pour l'accompagnement des diacres permanents : Marcelline et Jean-Marie CHELLAI, qui succèdent à Monique et Pierre LAURENT.

Je tiens à remercier pour leur dévouement les responsables sortants et pour leur disponibilité les responsables entrants.

L'ensemble de ces mesures entrent en vigueur immédiatement.

Fait à Aix-en-Provence, le 11 février 2018, mémoire de Notre Dame de Lourdes.



+ Christophe DUFOUR
Archevêque d'Aix-en-Provence et Arles

Par mandat,
Hervé CHIAVERINI, chancelier



